



e-social des armées

AIDE À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES ENFANTS SCOLARISÉS À L'ÉCOLE MATERNELLE OU À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Liste des pièces justificatives demandées

Justificatifs obligatoires

Justificatif de votre qualité de ressortissant

dernier bulletin de rémunération ou acte administratif qui place en congé non rémunéré

Livret(s) de famille qui reflète(nt) la composition de la famille

Copie de toutes les pages

Dernier avis d'impôt ou dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) de toutes les personnes vivant au foyer

En cas de changement de situation familiale ou financière dans l'année : dernier bulletin de salaire de tous les membres du foyer, attestation pôle emploi, etc.

Attestation d'accueil périscolaire

Relevé d'identité bancaire ou postal du compte bancaire sur lequel la prestation sera versée

Justificatifs facultatifs

Décision de justice attribuant la garde de l'enfant au tuteur légal

Si l'enfant d'agent de l'Etat est orphelin mineur de père et de mère

Déclaration de concubinage ou justificatifs de vie commune et acte de décès du ressortissant

En cas de de décès d'un ressortissant vivant en concubinage

Justificatif de la garde des enfants

En cas de rupture de la vie commune : divorce, séparation, dissolution du PACS

Justificatif d'invalidité de l'enfant

Copie soit d'une décision rendue par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ou copie de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion, mention invalidité

Justificatif handicap pour toute personne au foyer porteur d'un handicap d'au moins 50 %

Ce justificatif permet le calcul du QF avec une demi-part supplémentaire

Ordre de mutation en outre-mer ou à l'étranger

En cas d'affectation dans un département ou collectivité d'outre-mer ou à l'étranger

Affectation en métropole

Pour le demandeur ayant été affecté à l'étranger ou en outre-mer entre l'année N-2 et la date du dépôt de la demande